

Compte rendu de la réunion du Comité Exécutif Mardi 27 mai 2025 – Lisbonne

Sergio Lopez (Président du CC SUD), a débuté la réunion en remerciant les membres et l'administration portugaise de leur présence. Le compte rendu de la dernière réunion, ainsi que l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

1. Actualités du Groupe d'États Membres sur les Recommandations Conjointes (JR)

Alda Centeio (DRGM Portugal) a informé que concernant la JR sur les cétacés, il était demandé un roll-over identique des mesures adoptées en 2025 pour 2026, excepté une augmentation des marées observées (de 5 à 7%) pour les fileyeurs (maillant et trémil). Cette JR sera envoyée aux Conseils consultatifs pour avis, avant un envoi à la Commission européenne le 6 juin prochain.

La JR sur les EMV a été approuvée par le GEM le 5 mars dernier et envoyée à la CE, mais n'a pas été validée scientifiquement pour l'instant par faute d'accord.

Enfin, Alda Centeio (DRGM Portugal) a indiqué que la JR pour la dorade rose (*Pagellus bogaraveo*), allait bénéficier pour 2026 des mêmes mesures de gestion que précédemment.

À David Milly (FEDOPA), Alda Centeio (DRGM Portugal) a répondu que le CSTEP n'avait pas à donner son avis sur la JR cétacés, car il n'y avait qu'un seul changement, les annexes sont par ailleurs les mêmes. Elle a également indiqué qu'il n'était pas question dans le travail du GEM de conservation de carcasses de cétacés pour des nécropsies.

Jorge Gonçalves (FPA) a demandé un éclaircissement au sujet de la JR EMV. Alda Centeio (DRGM Portugal) et Cristina Rosa (DRGM Portugal) ont expliqué que l'objectif de cette JR est d'exclure la palangre piedrabela de l'interdiction des zones EMV, en démontrant que cet art n'a pas d'impact sur le fond de l'océan. Elles ont également souligné la différence entre zones EMV et zones marines protégées (gérées par l'État).

2. Validation des avis

a. Avis sur les OP avec le MAC

Sergio Lopez (Président du CC SUD) a rappelé que cet avis avait déjà été validé électroniquement et envoyé à la CE, car elle prépare une étude sur les OP.

b. Avis sur l'évaluation de la PCP

Marie Le Bras (Secrétariat du CC SUD) a rappelé le calendrier de la procédure de l'avis, et a indiqué que la position minoritaire des ONG avait été modifiée.

Sergio Lopez (Président du CC SUD) regrette qu'un avis sur un sujet aussi important ne puisse pas faire consensus. Javier Lopez (OCEANA) a approuvé cette position.

David Milly (FEDOPA) a commenté que les données proposées dans la position minoritaire des ONG ne sont pas réalistes, car les pertes n'ont pas été récupérées depuis 2014. Il a proposé que le CC SUD passe du temps à partager des connaissances sur le prochain rapport du CSTEP afin de réduire les risques d'avoir des positions minoritaires liées aux données. En réponse à David Milly (FEDOPA), Javier Lopez (OCEANA) a précisé que les macro indicateurs liés au rendement montrent qu'il y a une projection de tendance à la récupération. Sergio Lopez (Président du CC SUD) a indiqué qu'il ne faut pas se baser sur des projections mais sur la réalité du passé.

À propos des rapports du CSTEP que les ONG utilisent dans leur position minoritaire, Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) a expliqué qu'il n'est pas impossible que l'augmentation de la rentabilité soit expliquée par la diminution du nombre de navires. L'âge des flottilles augmente, donc il y a moins de renouvellement des entreprises de pêche. Enfin, il a ajouté qu'il y avait un problème au niveau du RMD, en prenant l'exemple du stock merlu nord dont la biomasse et les quotas sont en chute libre, alors que la pression de pêche a diminué. Pour les pêcheurs, le RMD ne paye donc pas. Cristina Rosa (DRGM Portugal) a exprimé son accord avec Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne), et a indiqué que les quotas sont très peu flexibles, donc il est facile de les dépasser.

Humberto Jorge (ANOPCERCO) a également exprimé son regret de ne pas arriver à une position commune. Il trouve aussi étrange que la rentabilité augmente mais qu'il y ait moins de bateaux, de pêcheurs et d'investissements. De plus, « rentable » ne veut pas forcément dire que l'activité soit encourageante et bénéfique.

Juan Manuel Trujillo (ETF) a rappelé qu'il fallait tous travailler ensemble pour le futur (durabilité, énergie, etc.) et qu'il serait bien que procédures pour y parvenir soient plus transparentes et participatives. Miren Garmendia (OPEGUI) a exprimé son soutien au fait de trouver un consensus. Pour elle, il faut créer une nouvelle PCP pour garantir la durabilité, le secteur est actuellement limité (pas de renouvellement). Luis Vicente (ADAPI) a ajouté que la mentalité qui domine est celle de dire aux pêcheurs comment travailler afin de ne pas détruire l'environnement, or les pêcheurs ont des outils de gestion à cet effet qu'ils savent utiliser.

Enfin, Javier Lopez (OCEANA) a maintenu que la position des ONG était contre la révision, et qu'elles souhaitent continuer avec la PCP en vigueur. L'avis a alors été validé tel quel, avec la position minoritaire des ONG.

c. Avis sur la résilience des pêcheries pélagiques face au changement climatique

Sergio Lopez (Président du CC SUD) et Marie Le Bras (Secrétariat du CC SUD) ont rappelé les grandes lignes de l'avis et le calendrier de ses procédures.

David Milly (FEDOPA) a proposé un changement de vocabulaire concernant les projets SEAwisdom et DEFIPEL, afin de les qualifier d' « expérimentaux », car l'Ifremer a bien indiqué que

ces outils ne sont pas opérationnels aujourd'hui. Sergio Lopez (Président du CC SUD) et María José Rico (FECOPPAS) ont exprimé leur accord sur ce changement. Cette dernière a également rappelé que l'outil SEAWISE pouvait créer des données qui ne sont pas réelles. La modification apportée par David Milly (FEDOPA) a été adoptée à l'unanimité et l'avis a été validé avec ce changement.

d. Avis sur les recommandations pour les TAC du thon rouge, du thon germon et d'espadon

Marie Le Bras (Secrétariat du CC SUD) a rappelé le calendrier de l'avis et ses grandes lignes. Sergio Lopez (Président du CC SUD) a indiqué les changements depuis le dernier Groupe de Travail, qui ont consisté en la reformulation du paragraphe sur le quota d'espadon, et l'ajout d'une demande de financement d'études pour le stock Est du thon rouge.

Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) a ajouté qu'il était très satisfait de cette modification. Selon lui, le CC SUD devrait se tenir prêt à formuler de nouvelles recommandations sur le thon germon du Nord, qui sera soumis à une nouvelle procédure de gestion en 2027.

Le projet d'avis a été validé tel quel à l'unanimité.

3. Points administratifs et financiers

a. Création du Groupe Ad hoc anchois du Golfe de Gascogne

Sergio Lopez (Président du CC SUD) a rappelé que lors du dernier Groupe de Travail espèces pélagiques et ICCAT, les membres avaient exprimé le besoin de la création d'un Groupe Ad hoc sur l'anchois du Golfe de Gascogne, en raison du plan de gestion informel de l'espèce qui va être réévalué par le CIEM.

Ensuite, a été débattu du fait de limiter les places à 12 membres dans ce groupe (3 de chaque famille). María José Rico (FECOPPAS), Carlos Gutierrez (OPACAN) et Francisco Teijeira (Aso Armadores Marin) ont exprimé leur désaccord avec cette restriction car la participation doit être encouragée, et ce n'est pas un problème de budget car les réunions sont en ligne, et le coût d'interprétation est le même. Miren Garmendia (OPEGUI) a proposé de commencer par voir les membres qui étaient intéressés avant de limiter les places.

L'anchois du Golfe de Gascogne ne concerne pas le Portugal, ce qui permettrait plus de places disponibles. Raul Garcia (WWF) a de plus ajouté que seul un représentant d'ONG suffirait.

Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne) et David Milly (FEDOPA) ont expliqué que limiter les places avait un intérêt dans l'efficacité des travaux, mais aussi pour que les familles se mettent d'accord entre elles en amont du Groupe Ad hoc.

La création de ce groupe a été validée à l'unanimité, avec une limitation du nombre de participants si nécessaire, en fonction des membres intéressés.

b. Remboursements

Sergio Lopez (Président du CC SUD) a expliqué que le coût des hôtels et du carburant a augmenté, ce qui peut limiter la participation à des réunions. Aurélie Drillet (Secrétariat du CC SUD) a donc fait des simulations d'augmentation des remboursements des hôtels (+ 1 400 € par an) et des frais kilométriques (+ 600 € par an), à présenter lors de la prochaine Assemblée Générale. Cette décision a été saluée par Jean-Marie Robert (OP Pêcheurs de Bretagne), car les prix ont beaucoup augmenté dans les grandes villes où le CC SUD se réunit.

À Jorge Gonçalves (FPA), Aurélie Drillet (Secrétariat du CC SUD) a répondu que concernant les RUP, il y avait un barème différent pour les indemnités journalières et les frais de déplacement.

Il a été approuvé à l'unanimité que cette modification sur les remboursements soit présentée lors de la prochaine Assemblée Générale.

4. Calendrier des prochaines réunions

Marie Le Bras (Secrétariat du CC SUD) a demandé aux membres s'ils seraient intéressés par un atelier de présentation du projet SURMI par l'équipe du projet, en ligne et avec d'autres CC. Elle a répondu à David Milly (FEDOPA) qu'il n'y avait a priori pas de création de données dans ce projet, mais de modèles. La participation des membres du CC SUD à cet atelier de présentation a été validée à l'unanimité.

Ensuite, Aurélie Drillet (Secrétariat du CC SUD) a présenté les réunions à venir du CC SUD, et a proposé que le prochain Comité Exécutif se réunisse en ligne, ce qui a été approuvé. Le calendrier des prochaines réunions est le suivant :

- 11 juillet : Assemblée Générale Ordinaire et atelier du CIEM (en ligne)
- Du 21 au 23 octobre : Groupes de Travail à Porto (Portugal)
- 26 ou 27 novembre : Comité Exécutif (en ligne).

BILAN :

- **Les membres du Comité Exécutif ont reçu les actualités du GEM sur les JR cétacés, EMV et dorade rose.**
- **La procédure de l'avis déjà adopté sur les OP a été rappelée.**
- **L'avis sur l'évaluation de la PCP a été validé tel quel, avec la position minoritaire des ONG.**
- **L'avis sur le changement climatique a subi une modification de vocabulaire, et a été validé à l'unanimité.**



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

- **L'avis ICCAT 2025 a été validé tel quel à l'unanimité.**
- **Le Groupe Ad hoc anchois du Golfe de Gascogne a été créé.**

